

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

Le Conseil Communautaire, convoqué le 10 février 2026, s'est réuni à Aurillac Agglomération le **23 février 2026** à 18h30 sous la présidence de Monsieur Pierre MATHONIER.

Nombre de conseillers : 68	Nombre de conseillers en exercice : 68
Nombre de conseillers présents à la séance : 50	Nombre de conseillers représentés : 15
Nombre de conseillers absents à la séance : 3	Nombre de conseillers suppléés : 1

**ETAIENT PRÉSENTS :**

Pierre MATHONIER, Christian POULHES, Magali MAUREL, Bernadette GINEZ, Jean-Luc LENTIER, Isabelle LANTUEJOUL, Gérard PRADAL, Angélique MARTINS, Sébastien PRAT, Nathalie GARDES, Alain COUDON, Annelise MICHEL-GAGNAIRE, Charly DELAMAIDE, Yves ALEXANDRE, Ginette APCHIN, Michel BAISSAC, Jean-François BARRIER, Yvette BASTID, Nadine BRUEL, Michel COSNIER, Philippe COUDERC, Thierry CRUEGHE, Géraud DELPUECH, Jean-Luc DONEYS, Louis ESTEVES, Philippe FABRE, Dominique FABREGUES, Jean-Michel FAUBLADIER, Christian FRICOT, Frédéric GODBARGE, Mireille LABORIE, Evelyne LADRAS, Sylvie LACHAIZE, Dominique LAVIGNE, Philippe MARIOU, Philippe MAURS, Jean-Paul NICOLAS, Christophe PESTRINAUX, Jean-Pierre PICARD, Jean-Louis PRAX, Jean-François RODIER, Valérie RUEDA, Guy SENAUD, Philippe SENAUD, Frédéric SERAGER, Nicole SOULENQ-COUSSAIN, Jean-Luc TOURLAN, Jean-Louis VIDAL, Julien VIDALINC, Véronique VISY

**ETAIENT REPRESENTE(E)S :**

Stéphane FRECHOU (représenté par Mireille LABORIE), Catherine AMALRIC (représentée par Géraud DELPUECH), Elisa BASTIDE (représentée par Julien VIDALINC), Jamal BELAIDI (représenté par Sylvie LACHAIZE), Patricia BENITO (représentée par Jean-Luc DONEYS), Bernard BERTHELIER (représenté par Pierre MATHONIER), Vanessa BONNEFOY (représentée par Christophe PESTRINAUX), Elise BRUGIERE (représentée par Christian FRICOT), Stéphanie DELORME (représentée par Jean-Luc LENTIER), Aurélie DEMOULIN (représentée par Sébastien PRAT), Claudine FLEY (représentée par Charly DELAMAIDE), Daniel FLORY (représenté par Bernadette GINEZ), Cécile GANE (représentée par Jean-François RODIER), David LOPEZ (représenté par Isabelle LANTUEJOUL), Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC (représentée par Alain COUDON)

**ETAIENT ABSENT(E)S :**

Hubert BONHOMMET, Chloé MOLES, Maxime MURATET

**Monsieur Christian POULHES** a été élu secrétaire de séance.

**N° DEL\_2026\_044 : FINANCES / BUDGET ANNEXE DU CENTRE AQUATIQUE - BUDGET PRIMITIF 2026**

**Rapporteur : Monsieur Charly DELAMAIDE**

Après reprise anticipée et affectation des résultats 2025 et reprise des Restes à Réaliser 2025, le Budget Primitif du Centre Aquatique d'Aurillac Agglomération s'équilibre pour l'année 2026, par section, de la manière suivante :

Résultat de fonctionnement reporté	320 389,06
Recettes réelles de fonctionnement	1 702 850,00
Recettes d'ordre entre sections	0,00
TOTAL des produits de la section de fonctionnement	2 023 239,06

Dépenses réelles de fonctionnement	1 773 239,06
Dépenses d'ordre entre sections	250 000,00
TOTAL des charges de la section de fonctionnement	2 023 239,06

Résultat d'investissement reporté	48 914,99
Recettes réelles	200 000,00

Dépenses réelles	498 914,99
------------------	------------

d'équipement	
(dont RAR)	0,00
Recettes d'ordre entre sections	250 000,00
Recettes d'ordre à l'intérieur de la section	1 200,00
TOTAL des produits de la section d'investissement	500 114,99

d'équipement	
(dont RAR)	47 284,98
Dépenses d'ordre entre sections	0,00
Dépenses d'ordre à l'intérieur de la section	1 200,00
TOTAL des charges de la section d'investissement	500 114,99

La répartition des crédits en dépenses et en recettes au sein des sections de ce budget - développée dans les documents budgétaires joints - est soumise à l'approbation du Conseil Communautaire, le niveau de vote étant le chapitre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à la majorité :  
60 pour  
3 contre  
2 abstentions

- d'adopter le Budget Primitif 2026 du service annexe du Centre Aquatique d'Aurillac Agglomération conformément aux équilibres rappelés ci-avant et développés dans les documents budgétaires joints et leurs annexes.

Au registre sont les signatures,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Pierre MATHONIER

Le Secrétaire de séance,

Christian POULHES.